



Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Alsace-Moselle

# Rapport annuel 2020

> Synthèse locale Eau Potable

## TERRITOIRE CENTRE SUD

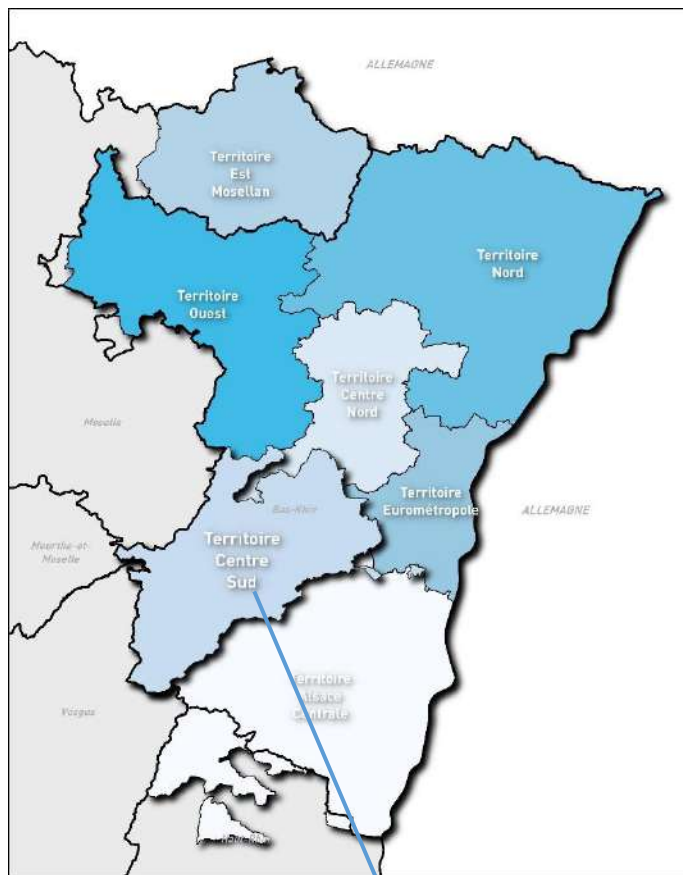
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA REGION DE

MOLSHEIM-MUTZIG





## VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## CARTE D'IDENTITE

Nom : **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG**

Domaine : Eau Potable

Membre du SDEA depuis **31/07/2007**

Nombre de communes : **15**

Nombre de délégués : **14**

## Vos usagers

➤ **10 997** abonnés

➤ **34 396** habitants desservis

## Vos volumes

➤ **1 954 831** m<sup>3</sup> consommés

➤ **57** m<sup>3</sup> consommés/habitant

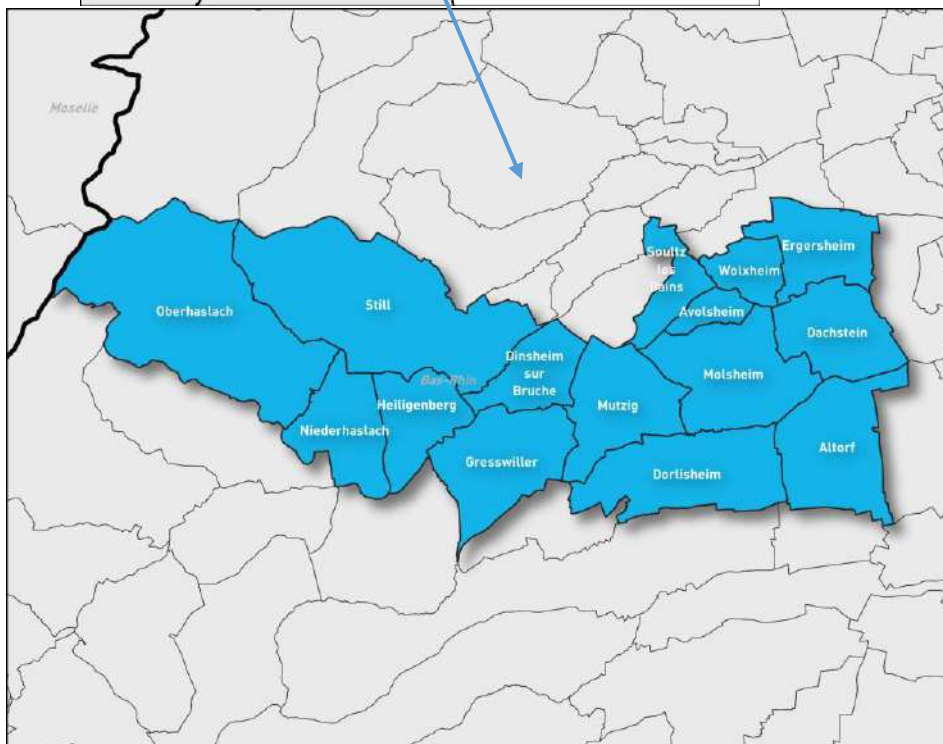
➤ **178** m<sup>3</sup> consommés/abonné

Territoire : **TERRITOIRE CENTRE SUD**

Centre et Antenne de rattachement : **Schiltigheim, Molsheim**

## Les Gros Consommateurs :

44EME RT Mutzig  
 CHARCUTERIE ALSACIENNE SA Altorf  
 PISCINE DU TRIANGLE Dachstein  
 CORA Dorlisheim  
 EARL DE LA MESANGE Altorf  
 EARL DU PIEMONT Dorlisheim  
 GSBdD SGH Gresswiller  
 HOTEL DIANA Molsheim  
 ILLER Altorf  
 INSTITUT DES AVEUGLES Still  
 LAVE EAU JET Dorlisheim  
 LE TREFLE ASL Dorlisheim  
 MERCEDES BENZ Molsheim  
 MESSIER BUGATTI Molsheim  
 MILLIPORE SAS Molsheim  
 OFFICE PUBLIC HLM  
 REGION MOLSHEIM MUTZIG Molsheim  
 RUE ETROITE SDC Ergersheim  
 SAFRAN LANDING SYSTEMS Molsheim  
 MAISON DE RETRAITE SAREPTA  
 Dorlisheim  
 TRANSPORTS FUCHS Molsheim  
 VILLE DE MOLSHEIM  
 WILT GAEC Dachstein





**LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
Laurent FURST



**LE PRESIDENT DU SDEA**  
Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

### **Maîtrise et gestion de la crise sanitaire COVID-19**

L'année 2020 a été marquée par le démarrage de la crise sanitaire COVID-19. L'objectif du SDEA et de ses agents a été de s'adapter en vue d'assurer la continuité des services publics du cycle de l'eau pour l'ensemble des périmètres, tout en limitant l'impact économique, social et environnemental de la crise.

L'ensemble des opérations de maintenance curative et préventive a été poursuivi pour assurer la continuité de l'excellence et la durabilité du service en veillant à la santé-sécurité des agents du SDEA à l'appui de protocoles d'intervention sécurisés COVID-19.

### **Des défis pour la nouvelle mandature 2020-2026**

Par ailleurs, le renouvellement municipal en 2020 a conduit à la désignation de l'ensemble des délégués des communes membres siégeant au sein des instances délibérantes et de concertation du SDEA. Impliqués dans 3 niveaux de gouvernance : local, territorial et global, de nombreux défis attendent les élus du SDEA lors de cette nouvelle mandature 2020-2026.

En premier lieu, les défis institutionnels vont constituer autant d'opportunités pour co-construire les organisations locales les plus pertinentes autour de l'ADN du SDEA : la mutualisation – solidarité – proximité ainsi que la vision intégrée du petit et du grand cycle de l'eau.

Notre feuille de route intègre également la poursuite des efforts en matière d'investissements, de transformation numérique et managériale mais aussi en matière d'innovation pour conforter l'excellence et la durabilité du service rendu.

Le troisième défi à relever lors de ce mandat est celui des nouvelles réponses à apporter sur l'exemplarité en matière de cycle de l'eau et de transition écologique telles que développer des solutions pérennes de protection des ressources en eau, associées à la transition vers de nouveaux modèles de production agricole.

Tous ces défis ne sauraient être relevés sans la mobilisation renforcée de toutes les parties prenantes et le fruit d'une co-construction de tous les acteurs. La diversité des territoires, des organisations et des sensibilités constitue un formidable catalyseur d'intelligence collective.



## VOTRE PATRIMOINE

## CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

## Capacité de production

- Capacité journalière maxi : **19 824** m<sup>3</sup>/jour
- Volume prélevé journalier moyen : **7 048** m<sup>3</sup>/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : **36** %
- Volume prélevé journalier de pointe : **7 641** m<sup>3</sup>/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : **39** %
  
- **9** puits
- **13** sources
- **13** réservoirs (capacité totale de stockage : 5 570 m<sup>3</sup>)
- **3** stations de traitement
- **11** unités de désinfection
- **282,67** km de conduites

## Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : **4 555** m<sup>3</sup>
- Autonomie réservoir en moyenne : **0,7** jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : **15** h

Indicateurs de performance	2020
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	93
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	78,70 %



## LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

## CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env. 3 à 24 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Env. 2 à 23 selon l'UDI

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>

## CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2018	2019	2020
Taux de conformité microbiologique	99,46 %	100 %	97,5 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	118	117	120
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	3	0	3
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	124	134	124
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Secteur Niederhaslach :

Eau de très bonne qualité bactériologique, très douce et faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Oberhaslach et Oberhaslach Thalacker :

Eau de bonne qualité bactériologique, très douce et faiblement nitratée. Une légère dégradation de la qualité bactériologique a été détectée ponctuellement début juin 2020 sur le réseau Thalacker. Les actions correctives (chloration, purges) ont permis de rétablir rapidement la qualité de l'eau distribuée. Aucun des pesticides analysés n'a été détecté.

Secteur Heiligenberg :

Eau de très bonne qualité bactériologique, très douce et faiblement nitratée. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Secteur de Still :

Eau de très bonne qualité bactériologique, douce et faiblement nitraté. Aucun des pesticides recherchés n'a été détecté.

Secteur Molsheim Mutzig :

Eau de bonne qualité bactériologique, dure et moyennement nitratée. Une légère dégradation de la qualité bactériologique a été détectée ponctuellement début octobre 2020 sur la sortie station d'Altorf 2 et sur le réseau d'Altorf. Les actions correctives (chloration, purges) ont permis de rétablir rapidement la qualité de l'eau distribuée.

Globalement la chloration mise en place sur les ressources de Gresswiller et Griesheim 3 a permis de sécuriser la qualité de l'eau distribuée sur ce secteur. Certains pesticides ont été détectés à l'état de traces mais en concentration inférieure aux limites réglementaires.



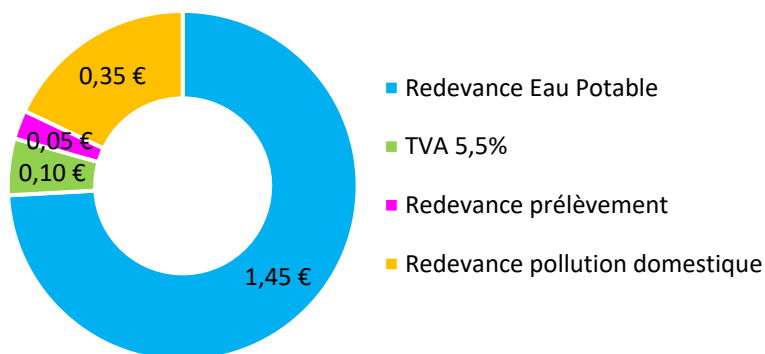
## VOS DONNÉES FINANCIÈRES

## PRIX DE VOTRE EAU

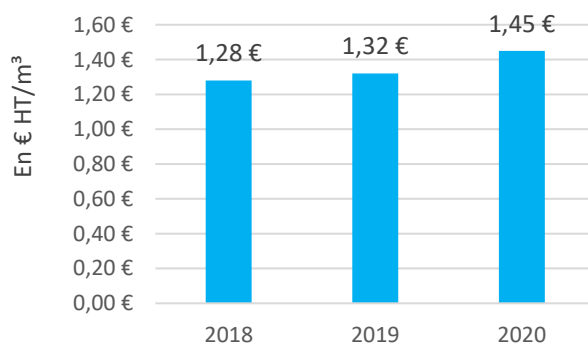
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> norme INSEE

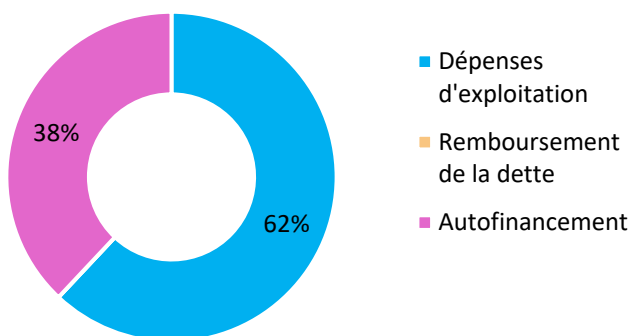
- Part fixe : **51,00 €** HT/an
- Part variable : **1,02 €** HT le m<sup>3</sup>
- Redevance eau potable du périmètre : **1,45 €** HT par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **1,95 €** TTC par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>

Prix de l'eau par m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>

## Evolution des tarifs de l'eau



## Affectation pour 100 € de recette

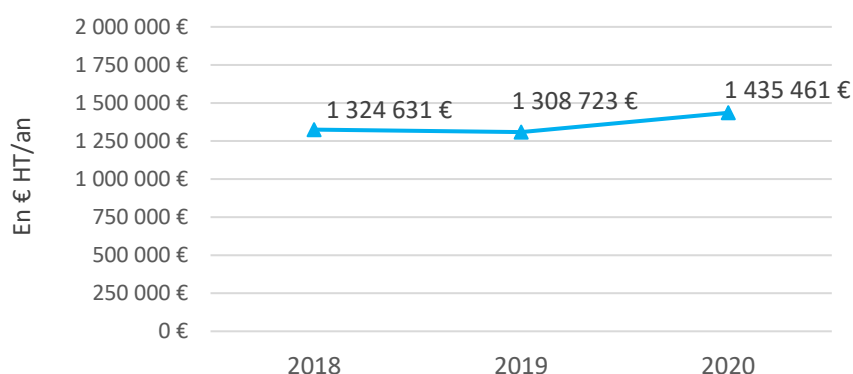


20 949 factures émises dans l'année

La hausse tarifaire fait progresser l'autofinancement dégagé par le budget de l'eau. Cette hausse tarifaire se justifie par la nécessité de financement des investissements, notamment dans le cadre du renouvellement du patrimoine de la Communauté de Communes.



## Montant des investissements



Indicateurs financiers	2018	2019	2020
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	0 an
Capital restant dû	0 €	0 €	0 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,13 %	ND	ND
Montant des abandons de créances	0 €	0 €	0 €
Taux de réclamations global	0,15 ‰	0,25 ‰	0,55 ‰

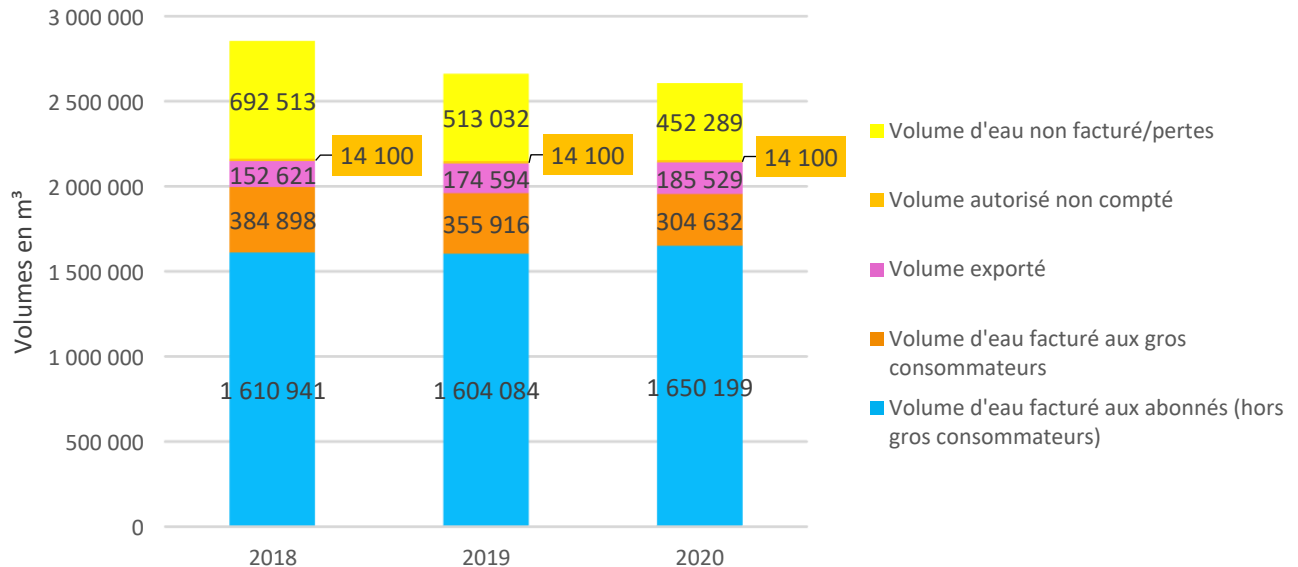
Avec une épargne brute s'élevant à environ 1,5 M€ en 2020, les investissements ont été entièrement réalisés sans mobilisation de l'emprunt. Ces investissements ont principalement été orientés vers le programme de renouvellement des canalisations d'eau.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la fin de ce cahier ou sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



## VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

## PRODUCTION - VENTES



La baisse des pertes d'eau observée depuis 2018 se poursuit en 2020, grâce au plan d'action mis en œuvre conjointement entre la Communauté de Communes et le SDEA. Les campagnes de recherche de fuites préventives à l'appui de la sectorisation des réseaux et la surveillance renforcée de la production d'eau expliquent en partie ces progrès qu'il convient dorénavant de consolider.

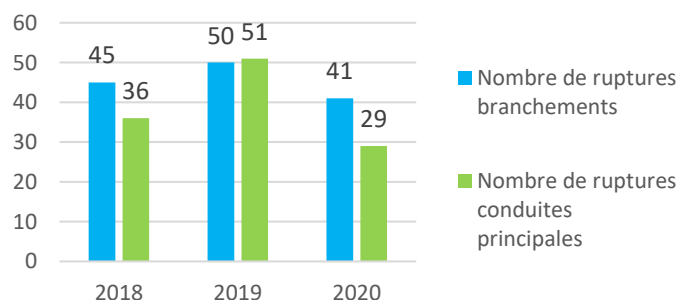
La politique d'investissement de la Communauté de Communes tournée vers le renouvellement du patrimoine, et notamment des réseaux, contribue également à l'atteinte de ces performances, de manière durable.

## INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2020
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	2,14 ‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %

## NOMBRE DE RUPTURES REPAREES

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2020	0,10
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)
2020	5,04







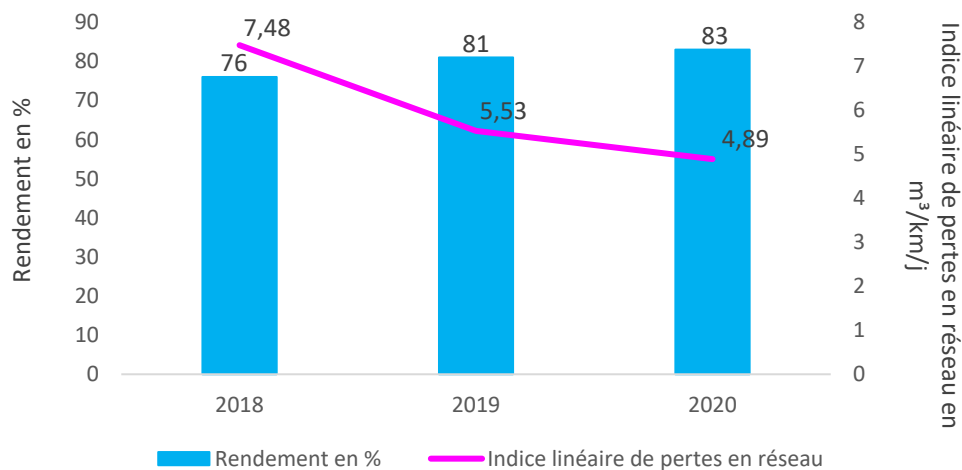
### APPAREILS DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 1 256 appareils
- 27 réparations sur les poteaux d'incendie
- 15 remplacements

### PARC COMPTEURS

- 11 023 nombre total de compteurs
- 414 compteurs remplacés, soit 3,76 % du parc
- 89 % de compteurs radio-relevés

### RENDEMENT ET ILP(\*) DES RESEAUX



Le nombre de réparation de rupture baisse de manière significative (70 en 2020 contre 98 en 2019), tout comme la production totale d'eau potable de la Communauté de Communes, signe d'une meilleure performance des réseaux.

Le rendement global de la Communauté de Communes atteint ainsi 83 % en 2020.



## LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

### INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

#### OUVRAGES :

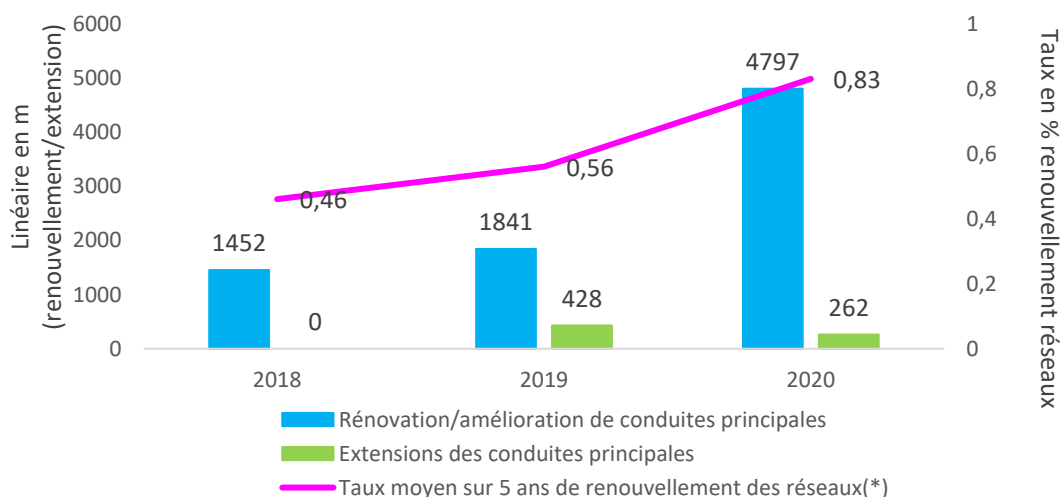
Outre la maintenance régulière des ouvrages, plusieurs chantiers de rénovation ont été réalisés en 2020 sur les sites suivants :

- Station relais Saint-Urbain Mutzig : remplacement pompe et armoire de commande,
- Puits Griesheim 2 : remplacement d'échelles,
- Sources de Heiligenberg : remplacement partiel de tuyauterie,
- Surpresseur de Heiligenberg : remplacement de la pompe 1,
- Surpresseur du Klintz Oberhaslach : remplacement de la cuve anti-bélier,
- Puits Altorf 2 : remplacement variateur de vitesse pompe 1,
- Réservoir de Still : achat des turbidimètres pour l'équipement des conduites de sources,
- Divers remplacements de compteurs et de lampes UV sur les ouvrages de production.

#### RESEAUX :

- Heiligenberg : conduites des sources – renouvellement par éclatement de 4 429 ml de réseau en Ø 125 mm,
- Niederhaslach : conduite de distribution et de vidange de l'ancien réservoir – renouvellement de 143 ml de réseau en Ø 100 et 150 mm,
- Niederhaslach : entre la rue des Forgerons et la rue du Fossé – renforcement de 225 ml de réseau en Ø 150 mm,
- Niederhaslach : rue du Cimetière – extension du réseau de 105 ml en Ø 100 mm,
- Niederhaslach : rue des Cerisiers – extension du réseau de 68 ml en Ø 110 mm,
- Molsheim : ancien centre équestre – rue des Sports – extension du réseau de 89 ml en Ø 100 mm,
- Molsheim : rue des Sports – renouvellement de 45 ml de réseau en Ø 100 mm.

#### EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



Les travaux de renforcement et de renouvellement de réseau réalisés en 2020 par la Communauté de Communes représentent un linéaire total de 4 797 ml, essentiellement constitué du réseau des sources de Heiligenberg (4 429 ml). Le linéaire de réseaux annuellement renouvelé progresse pour porter, en 2020, le taux de renouvellement moyen sur 5 ans à 0,83 %.

Pour mémoire, atteindre un taux de renouvellement des réseaux d'environ 1 % représente 2 800 ml de réseaux renouvelés chaque année.

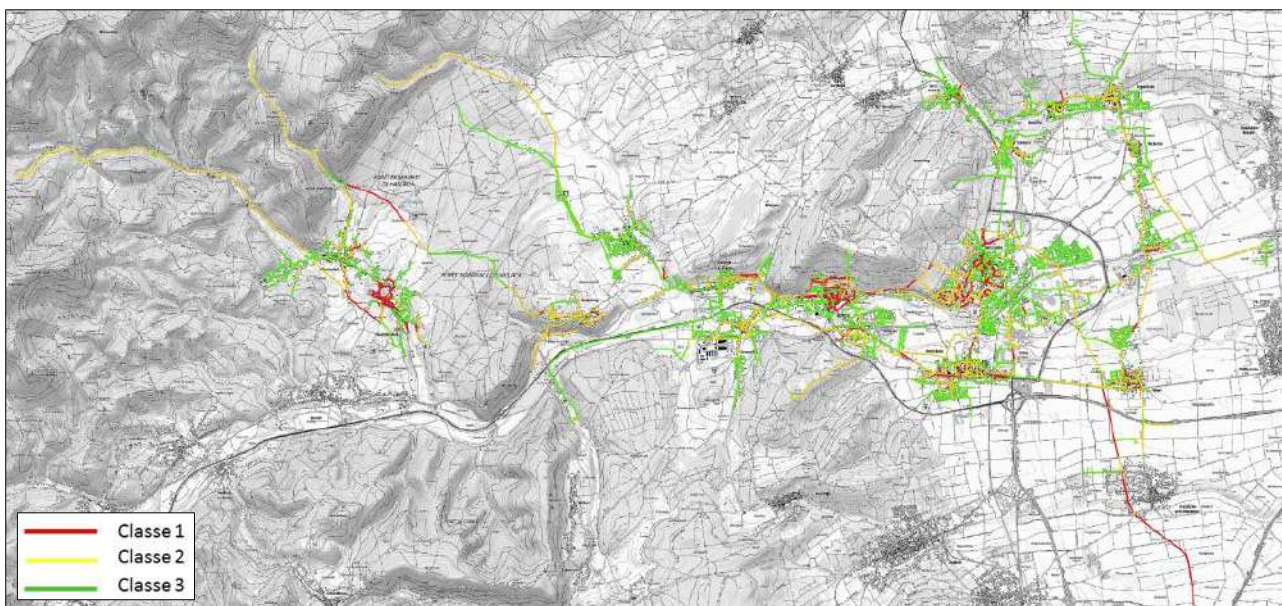
## VOTRE ACTUALITÉ

## ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

L'année 2020 a également été consacrée à l'actualisation de l'étude de gestion patrimoniale des réseaux d'eau de la Communauté de Communes en intégrant dans l'analyse le patrimoine des Communes ayant intégré la Communauté de Communes après la dernière actualisation de cette étude en 2010 (Niederhaslach, Oberhaslach, Heiligenberg, Still).

Cette étude, réalisée par conventionnement par les services du SDEA, a permis de dégager les priorités d'action en termes de renouvellement des réseaux, de manière à rajeunir le patrimoine réseau de la Communauté de Communes et améliorer les performances du réseau (rendement, réduction du nombre de ruptures notamment).

Les éléments de conclusion de l'étude a fait l'objet d'une présentation en Commission Réunie début 2021. La Communauté de Communes transmettra à chacune des Communes un exemplaire des cartes de priorité d'actions, dans l'objectif d'une optimisation de la coordination des travaux de voirie et de renouvellement des réseaux.



**Carte générale des priorités d'actions en termes de renouvellement des réseaux**

Dans le prolongement de cette étude, et suite au rattachement Eau Potable des Communes de Duppigheim, Duttlenheim et Ernolsheim-Bruche à la Communauté de Communes, l'étude de gestion patrimoniale sera étendue au patrimoine de ces 3 Communes de manière à homogénéiser le niveau de connaissance à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire.

Enfin, l'année 2021 sera également consacrée à l'étude patrimoniale des ouvrages de la Communauté de Communes, et permettra en outre de définir une priorité d'actions au titre de la réhabilitation des réservoirs, forages, sources, stations de traitement/désinfection et autres ouvrages du système d'alimentation en eau de la Communauté de Communes.



## ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Renouvellement de la conduite de sources  
de Heiligenberg



Renouvellement des conduites de distribution  
et de vidange du réservoir de Niederhaslach



## LE SDEA FACE AU COVID-19

En mars dernier, la crise sanitaire a plongé le monde entier dans une période inédite, particulièrement difficile pour les services publics confrontés à la nécessité de maintenir leurs actions essentielles sans aucune aide des pouvoirs publics. Le SDEA a su gérer collectivement cette crise de manière exemplaire grâce à une mobilisation et un engagement sans faille de ses agents.

### DES DÉFIS À RELEVER

Dès le début du confinement, l'organisation a été adaptée pour s'assurer de la bonne gestion de toutes les situations d'urgence, y compris pendant la permanence, pour assurer la continuité des services publics du cycle de l'eau, tout en limitant l'impact économique, social et environnemental.

Le SDEA s'est attaché à relever 3 défis pour gérer au mieux la crise :

- > Préserver la santé-sécurité au travail de nos collaborateurs et organiser une gestion optimale des ressources humaines ;
- > Assurer la continuité dans l'excellence et durabilité du service rendu ;
- > Garantir une gestion particulièrement rigoureuse de l'argent public.



### MAINTENIR LE SERVICE PUBLIC TOUT EN PROTÉGEANT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES AGENTS

Sur le terrain, dans les ateliers et sur l'ensemble des Territoires, nos 350 collègues concernés ont pu maintenir l'activité d'exploitation des réseaux et ouvrages, de maintenance préventive et curative et de chantiers en s'adaptant progressivement à la situation de crise sanitaire, grâce aux différents dispositifs déployés.

Ainsi, les agents sur stations d'épuration ont pu maintenir un niveau de performance maximal pour le traitement des eaux usées et la gestion des boues résiduaires a été repensée suite à des contraintes réglementaires, les égoutiers ont assuré l'entretien préventif des réseaux d'assainissement pour garantir leur bon fonctionnement.

Les équipes eau potable ont œuvré pour la continuité de la production et de la distribution d'eau, les collègues maintenance et travaux spécialisés ont pu garantir la maintenance préventive et curative des ouvrages et équipements ; le laboratoire a continué des prélèvements et analyses d'eau pour conserver une qualité de l'eau irréprochable, la chloration préventive de l'eau a été assurée sur l'ensemble des sites et de nombreux chantiers ont repris.

Si les accueils physiques ont été maintenus pour les urgences dans les centres par la mise en place d'un protocole visiteurs et d'équipements de protection plexiglass, les opérations à domicile ont dû être suspendues. Seules les urgences (fuites) ont été transitoirement assurées en continu. Le standard et les services facturation et finances, quant à eux, n'ont pas cessé de fonctionner.

Cette crise a permis de renforcer le dialogue social, les outils de communication interne, le travail collectif à distance, la mobilisation collective et le développement de nouvelles solidarités entre périmètres, offrant ainsi de nouvelles perspectives et opportunités à capitaliser pour la suite.

Remercions les agents pour leur engagement et leur implication pour garantir la continuité du service public et permettre à tous de disposer d'une eau potable pendant cette période exceptionnelle.

### REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau.





## GLOSSAIRE

### LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

### INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

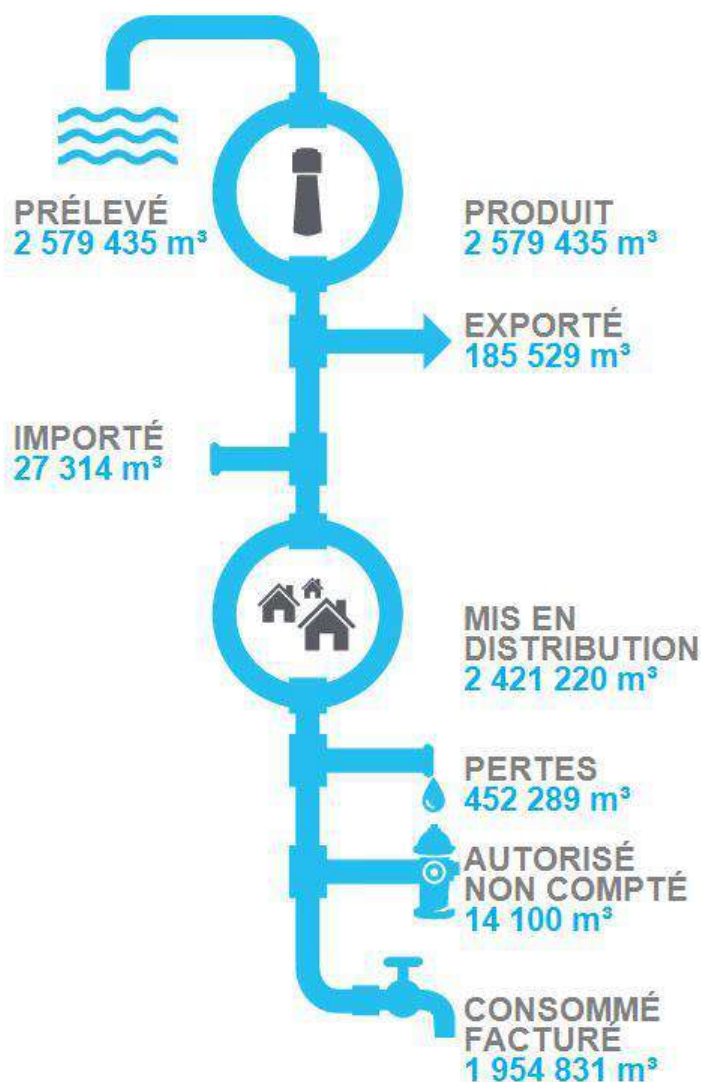
- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul : Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul : Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul : Nombre d'interruptions de service non programmées / Nombre d'abonnés x 1000
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : Nombre de ruptures sur conduites principales / linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations).
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.



## ANNEXE

## SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





## RUPTURES 2020

Commune	Adresse	Type de rupture	Fin de travaux
Altorf	place des Eglantines	Branchement	25/02/2020
Altorf	rue des Prés	Branchement	26/11/2020
Avolsheim	route du Vin	Branchement	27/07/2020
Dachstein	rue du Viehweg	Conduite principale	08/01/2020
Dachstein	rue des Primevères	Branchement	16/01/2020
Dachstein	rue des Primevères	Conduite principale	20/01/2020
Dachstein	impasse du Berger	Branchement	25/02/2020
Dachstein	rue Leon Kraenner	Branchement	03/03/2020
Dachstein	rue des Bleuets	Branchement	10/08/2020
Dinsheim-Sur-Bruche	rue du Général de Gaulle	Branchement	06/08/2020
Dinsheim-Sur-Bruche	rue du Général de Gaulle	Branchement	03/09/2020
Dinsheim-Sur-Bruche	rue du Général de Gaulle	Branchement	03/09/2020
Dinsheim-Sur-Bruche	rue du Général de Gaulle	Conduite principale	18/11/2020
Dorlisheim	rue de la Paix	Branchement	14/02/2020
Dorlisheim	Grand'Rue	Branchement	26/02/2020
Dorlisheim	zone loisirs le Trèfle	Conduite principale	26/02/2020
Dorlisheim	rue Saint Jacques	Branchement	27/07/2020
Dorlisheim	rue Ettore Bugatti	Conduite principale	06/08/2020
Dorlisheim	rue des Vergers	Branchement	08/11/2020
Ergersheim	rue des Lilas	Conduite principale	26/02/2020
Ergersheim	rue des Lilas	Branchement	20/03/2020
Ergersheim	rue des Roses	Branchement	27/07/2020
Ergersheim	rue des Roses	Branchement	29/10/2020
Ergersheim	rue Principale	Conduite principale	20/11/2020
Gresswiller	rue du Général de Gaulle	Branchement	31/01/2020
Gresswiller	rue des Rochers	Branchement	26/02/2020
Gresswiller	rue de Rosenwiller	Conduite principale	22/04/2020





Gresswiller	rue Gutenberg	Conduite principale	20/07/2020
Gresswiller	rue du Général de Gaulle	Branchement	27/07/2020
Heiligenberg	rue du Sefel	Branchement	17/01/2020
Heiligenberg	rue du Sefel	Branchement	17/01/2020
Heiligenberg	rue Principale	Branchement	10/02/2020
Heiligenberg	ensemble sources Heiligenberg	Conduite principale	17/02/2020
Heiligenberg	rue Principale	Conduite principale	18/02/2020
Heiligenberg	rue Neuve	Branchement	21/12/2020
Molsheim	avenue du Général de Gaulle	Branchement	26/02/2020
Molsheim	rue des Cigognes	Conduite principale	26/02/2020
Molsheim	rue Kling	Conduite principale	26/02/2020
Molsheim	rue de Savoie	Branchement	26/02/2020
Molsheim	rue Belle Vue	Branchement	17/09/2020
Molsheim	rue Henri Meck	Conduite principale	23/09/2020
Molsheim	rue des Vosges	Branchement	02/10/2020
Molsheim	rue des Rochers	Conduite principale	16/10/2020
Molsheim	rue du Marche	Conduite principale	08/11/2020
Molsheim	rue Antoine de Saint Exupéry	Conduite principale	10/11/2020
Molsheim	rue Paul Jehl	Conduite principale	18/12/2020
Mutzig	rue des Violettes	Branchement	26/02/2020
Mutzig	rue du Sacre Cœur	Branchement	02/03/2020
Mutzig	rue de la Trinite	Branchement	24/03/2020
Mutzig	rue du Maréchal Foch	Branchement	04/09/2020
Mutzig	rue du Sacre Cœur	Branchement	17/09/2020
Mutzig	rue du Génie	Branchement	23/09/2020
Mutzig	rue Maréchal de Lattre de Tassigny	Conduite principale	16/12/2020
Niederhaslach	rue de la Rivière	Conduite principale	26/02/2020
Niederhaslach	rue du Cimetière	Branchement	26/02/2020
Niederhaslach	rue principale	Branchement	14/05/2020
Niederhaslach	rue du chemin neuf	Branchement	02/07/2020



Niederhaslach	rue du Bâtonnier Baumann	Conduite principale	20/07/2020
Niederhaslach	rue du Brugel	Conduite principale	22/07/2020
Niederhaslach	rue des Noisetiers	Branchement	27/07/2020
Niederhaslach	rue des Forgerons	Conduite principale	22/10/2020
Oberhaslach	rue de la Source	Conduite principale	03/03/2020
Oberhaslach	rue de Wasselonne	Branchement	11/03/2020
Oberhaslach	rue de la Source	Conduite principale	25/05/2020
Oberhaslach	rue des Cordonniers	Conduite principale	02/12/2020
Oberhaslach	rue du Ringelstein	Branchement	04/12/2020
Soultz-Les-Bains	rue de la Chapelle	Conduite principale	27/07/2020
Still	impasse des Tonneliers	Branchement	28/01/2020
Still	réseau de Distribution	Conduite principale	26/02/2020
Still	rue de la Liberté	Conduite principale	09/04/2020



## Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	34 396
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (valeur au 01/01/2020)	1,95 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	48 h
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie <b>OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m<sup>3</sup>/j :</b>	97,50 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	120
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	3
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques <b>OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m<sup>3</sup>/j :</b>	100 %
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	124
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	93
P104.3	Rendement du réseau de distribution	83 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j)	5,04 m <sup>3</sup> /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km/j)	4,89 m <sup>3</sup> /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,83 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	78,7 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	2,14 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P155.1	Taux de réclamations	0,55 ‰

# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2021

### Communauté de Communes de la REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG Commune de HEILIGENBERG



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de Heiligenberg (676 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 4 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution*

- 8 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 6,8 °f (degré français)
- pH : 7,4

Eau très douce, très peu calcaire, peu minéralisée et agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 4,9 mg/l
- Teneur maximale : 5,5 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité :*

- Teneur moyenne en chlorures : 8,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 3,0 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l*

*Sodium : 200 mg/l*

*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2020, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Heiligenberg, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

*Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.*



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2021

### Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune de NIEDERHASLACH

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de Niederhaslach (1405 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 3 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 10 décembre 1998 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets et chloration avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

10 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

**Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution**

- 10 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

**Référence de qualité : pH 6,5 à 9**

- Dureté : 3,7°f (degré français)
- pH : 6,7

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

##### NITRATES

**Limite de qualité : 50 mg/l**

- Teneur moyenne : 3,4 mg/l
- Teneur maximale : 3,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

**Références de qualité :**

- Teneur moyenne en chlorures : 2,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

**Chlorures : 250 mg/l**

**Sodium : 200 mg/l**

**Fluor : 1,5 mg/l**

##### PESTICIDES

**Limite de qualité : 0,1 µg/l**

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

**Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre**

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2020, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Niederhaslach, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2021

### Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune d'OBERHASLACH - Lieudit THALACKER



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire

#### ORIGINE DE L'EAU

Le Lieudit Thalacker (18 personnes) est alimenté par les 4 sources de la commune d'Oberhaslach. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau est distribuée sans traitement.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

4 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

**Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution**

- 4 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 75 %

##### Eau de qualité microbiologique moyenne.

Les analyses ont révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires (purges, chloration) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

**Référence de qualité : pH 6,5 à 9**

- Dureté : 3,2 °f (degré français)
- pH : 6,7

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

##### NITRATES

**Limite de qualité : 50 mg/l**

- Teneur moyenne : 1,9 mg/l
- Teneur maximale : 2,1 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

**Références de qualité :**

- Teneur moyenne en chlorures : 2,9 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

**Chlorures : 250 mg/l**

**Sodium : 200 mg/l**

**Fluor : 1,5 mg/l**

##### PESTICIDES

**Limite de qualité : 0,1 µg/l**

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

**Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre**

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

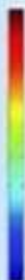
**En 2020, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans le Lieudit Thalacker (commune d'Oberhaslach), est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan microbiologique, elle est de qualité moyenne.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com





## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2021



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



### Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune d'OBERHASLACH

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune d'Oberhaslach (1762 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 4 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 2 mai 1995 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

13 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

**Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution**

- 13 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

**Référence de qualité : pH 6,5 à 9**

- Dureté : 3,2 °f (degré français)
- pH : 6,7

Eau très douce, très peu calcaire, très peu minéralisée et très agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

##### NITRATES

**Limite de qualité : 50 mg/l**

- Teneur moyenne : 1,9 mg/l
- Teneur maximale : 2,1 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

**Références de qualité :**

**Chlorures : 250 mg/l**

**Sodium : 200 mg/l**

**Fluor : 1,5 mg/l**

- Teneur moyenne en chlorures : 2,9 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 1,5 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l

##### PESTICIDES

**Limite de qualité : 0,1 µg/l**

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

**Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre**

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2020, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune d'Oberhaslach, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2021

### Communauté de Communes de la REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG Secteur Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

#### ORIGINE DE L'EAU

Le secteur «Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig» (28236 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 10 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique les 23 et 28 janvier 1975, 17 mars 1992 et 15 mai 1995 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau d'eau potable est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA). L'eau fait l'objet d'un traitement de neutralisation et de désinfection aux rayons ultraviolets ou au chlore, selon le site de production, avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

76 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

###### *Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution*

- 73 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 2 analyses non-conformes aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 97 %

**Eau de très bonne qualité microbiologique.** Les analyses ont révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires (désinfection au chlore, purges) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

###### *Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 24,8 °f (degré français)
- pH : 7,2

Eau dure (calcaire). Eau agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

##### NITRATES

###### *Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 22,8 mg/l
- Teneur maximale : 41,9 mg/l

La teneur moyenne en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire. Les teneurs en nitrates présentent une variabilité importante en fonction de l'origine de l'eau. L'eau provenant des forages 2 et 3 de Griesheim-près-Molsheim présente des concentrations moyenne et maximale en nitrates, respectivement, de 38,5 et 41,9 mg/l. Ces valeurs témoignent de ressources en eau dégradées mais respectent la limite réglementaire. Des actions préventives pour mieux protéger ces ressources sont à mettre en œuvre.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

###### *Références de qualité :*

- Teneur moyenne en chlorures : 39,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 33,2 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,17 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l*

*Sodium : 200 mg/l*

*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

###### *Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

###### *Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2020, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans le secteur « Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig », est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2021

### Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig Commune de STILL

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de Still (1809 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 2 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 24 novembre 2011 et disposent de périmètres de protection. Le réseau est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection aux rayons ultraviolets avant sa distribution.

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

12 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution*

- 12 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 22,0°f (degré français)
- pH : 7,5

Eau douce, peu calcaire, peu minéralisée et légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 3,8 mg/l
- Teneur maximale : 3,9 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité :*

- Teneur moyenne en chlorures : 4,7 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,10 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés de qualité.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

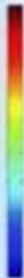
**En 2020, l'eau produite et distribuée par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig, dans la commune de Still, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

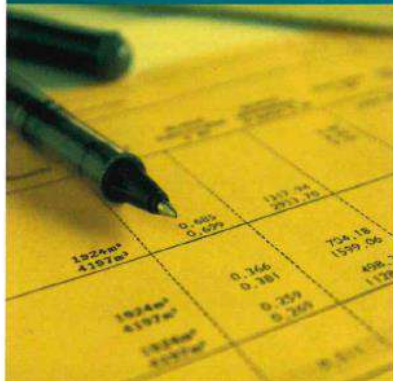
Liberté  
Égalité  
Fraternité



AGENCE  
DE L'EAU  
RHIN-MEUSE

Édition mars 2021  
CHIFFRES 2020

# L'agence de l'eau vous informe



## POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sort des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

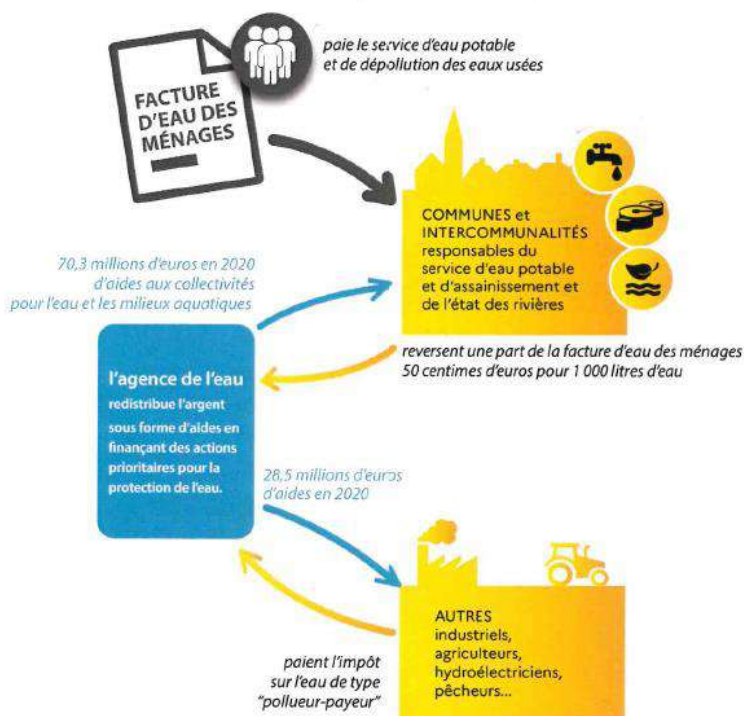
## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse est de 3,98 euros TTC/m<sup>3</sup>. Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an, cela représente une dépense annuelle de 478 euros, soit une mensualité légèrement inférieure à 40 euros en moyenne (estimation Rhin-Meuse d'après SISPEA • données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 21 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)



## NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.





## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 158,7 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) • source agence de l'eau Rhin-Meuse.





## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11<sup>e</sup> programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2020...



### LES CONTRATS DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

**5 nouveaux contrats ont été entérinés en 2020.** Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire "Eau et Climat" est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place.

### EAU ET QUARTIERS, UN ENJEU SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

En lançant le 1<sup>er</sup> concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé 12 lauréats.** 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 d'actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse **a alloué une enveloppe de 2 M€ aux bénéficiaires.** En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconnexion avec la ville ; **le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information.**

### PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, **le Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, en octobre 2020, le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027.**

Ce plan fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Avant son adoption définitive, **le projet de plan de gestion est soumis aux citoyens, aux acteurs locaux et internationaux** depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.





## LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex  
Tél. 03 87 34 47 00  
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau  
Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité     

de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [eau-rhin-meuse.fr](http://eau-rhin-meuse.fr)

Réalisation : AELB-DJC • mars 2021  
Impression : Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Cédits • photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - isochoto • application : AERM&C



PRÉFET  
COORDONNATEUR  
DU BASSIN  
RHIN-MEUSE  
*Liberté  
Égalité  
Fraitérité*



COMITÉ  
DE BASSIN  
RHIN-MEUSE

**Donnez votre avis sur**

DU 1<sup>ER</sup> MARS  
AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021

# les inondations et le milieu marin

# L'eau



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site [enimmersion-eau.fr](http://enimmersion-eau.fr)

**Nouveau** Découvrez les nouveaux "Podcasts"

